

VILLE DE NEUFCHATEAU

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M ET MME DEMIN - CHARLES RAPHAEL demeurant Route de Ribaupré 19 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Route de Ribaupré, 19 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 4, section D n°40E.

Le projet est de type : construction d'un garage et car port, et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogations :

- généralités : le car port sort de la zone constructible prévue au lotissement ;
- volumétrie : le garage, car port comporte une toiture plate sur l'ensemble de sa surface ;
- matériaux : l'utilisation d'une brique identique à l'existant en façade arrière permet d'intégrer le garage avec l'habitation. Le car port en façade avant propose un aspect plus contemporain et sera réalisé à l'aide de panneaux en Trespa sur sa partie supérieure ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du... 28/07/2017
au 31/08/2017 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@neufchateau.be

Le Directeur général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY